

Le Bureau du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de  
la Lys

Réuni par visioconférence, le 09 Février 2021

Étaient présents :

MM. Cambien, Dissaux, Gosset, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Bezirard, Petit.

Vu le rapport n° 02-21

DECIDE

- da résiliation du marché de maitrise d'œuvre confiée à la société BERIM pour les travaux de réhabilitation de la tour de répartition de la station de Prêmesques ;
- de verser une indemnité de résiliation de 5% de 8 520,00 € soit 426,00 € ;
- relancer la mission correspondant à ce qui n'a pas été terminé par le bureau d'études défaillant ;
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 2031 du budget du syndicat.



VOTANTS : 4

POUR : 4

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le **11 FEV. 2021**

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX